

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, ET LE TRENTE MARS À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents :

M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane ANDRE-BERNAVON, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. David EYSETTE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, Mme Patricia PIERREDON, M. Bastien VALENTE, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

Mme Fanette FESSY-PAQUET à M. Alexandre SENERS  
M. Brice VOULAND à M. Christophe CURIE

Absents :

Mme Gaëlle GUILLERMIN

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, M. Jean-Luc FORTIN a été désigné secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

## NOMBRES DE MEMBRES

In exercice	Présents	Votants
19	16	18

## DATE DE LA CONVOCATION

24/03/2023

## DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

24/03/2023

## OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

**N° 2023-012 : AFFECTATION DU RESULTAT N-1 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL, DES BUDGETS ANNEXES EAU, ASSAINISSEMENT ET CCAS**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Principal, des Budgets annexes eau et assainissement et du CCAS, dont les résultats conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Budget principal

	Résultat CA 2021	Virement S.I	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des restes à réaliser	Affectation de résultat
INVEST	21 215.61 €		- 407 025.44 €	Dépenses 17 758.66 €		- 385 809.83 €
FONCT	1 116 702.75 €		369 346.24 €	Recettes 0 €		1 486 048.99 €

Budget eau

	Résultat CA 2021	Virement S.I	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des restes à réaliser	Affectation de résultat
INVEST	57 761.00 €		- 38 695.30 €	Dépenses 0 €	0 €	19 065.70 €
FONCT	12 836.06 €		6 880.30 €	Recettes 0 €		19 716.36 €

Budget assainissement

	Résultat CA 2021	Virement S.I	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des restes à réaliser	Affectation de résultat
INVEST	74 807,82 €		12 199.03 €	Dépenses 0 €	0 €	87 006.85 €
FONCT	125 524,43 €		25 773.51 €	Recettes 0 €		151 297.94 €

Budget CCAS

	Résultat CA 2021	Virement S.I	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des restes à réaliser	Affectation de résultat
INVEST						
FONCT	3 910, 73 €		673.65 €	Recettes 0 €		4 584.38 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

**PAR QUATORZE VOIX POUR ET QUATRE VOIX CONTRE (Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL, Mme Fanette FESSY-PAQUET), D'AFFECTER** le résultat N-1 de la section de fonctionnement comme suit :

Budget principal

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>1 486 048.99 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		<b>403 568.49 €</b>
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)		
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0,00 €</b>
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>1 082 480.50 €</b>
Total affecté au c/ 1068		<b>403 568.49 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>0,00 €</b>

Budget eau

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>19 716.36 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		<b>0,00 €</b>
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)		
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0,00 €</b>
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>19 716.36 €</b>
Total affecté au c/ 1068		<b>0,00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>0,00 €</b>

Budget assainissement

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>151 297.94 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		<b>0,00 €</b>
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)		
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0,00 €</b>
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>151 297.94 €</b>
Total affecté au c/ 1068		<b>0,00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>0,00 €</b>

Budget CCAS

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>4 584.38 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)		<b>0.00 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>0,00 €</b> <b>4 584.38 €</b>
Total affecté au c/ 1068		<b>0,00 €</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>0,00 €</b>

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Le Maire  
Fabrice FOURNIER